

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 929

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 13

À la seconde phrase de l'alinéa 12, substituer au mot :

« programme »

le mot :

« schéma ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.